

Sainte-Thérèse, le 25 juillet 2018

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 316,
boulevard Adolphe-Chapleau, Bois-des-Filion
V/réf. : 18-3395.PHI

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 16 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joints le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 29 septembre 2007, 2 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (4)

1. Identification

Date de l'inspection : 07-09-28 <i>Année- mois- jour</i>	Heure d'arrivée : h	Heure de départ : h
Date de rédaction : 07-10-01 <i>Année- mois- jour</i>	No dossier (gestion documentaire) : 7610-15-01-00815-03	
Technicien : Jacques Hallé		Accompagné de :
No intervention (SAGO) : 300382271		No document (SAGO) (facultatif) : 400437972

Motif de l'inspection

Secteur : <input checked="" type="checkbox"/> industriel <input type="checkbox"/> municipal <input type="checkbox"/> agricole <input type="checkbox"/> pesticides <input type="checkbox"/> hydrique <input type="checkbox"/> naturel
Type d'inspection : <input checked="" type="checkbox"/> plainte (remplir section plainte) <input type="checkbox"/> suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> suivi autorisation <input type="checkbox"/> programme de contrôle <input type="checkbox"/> interne <input type="checkbox"/> suivi d'urgence <input type="checkbox"/> autre (préciser) :
But : Vérifier le respect des Lois et règlements applicables par le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs.

Plainte

No de demande (SAGO) :	Nom du plaignant :
Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non	N° téléphone :
Rétroinformation : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

Coordonnées du lieu

Adresse du lieu inspecté : art. 53-54 316, boul. Adolphe-Chapleau bois-des-Filion, Québec J6z 1G3	Adresse postale (si différente) :
No du lieu (SAGO): X2099005	Type de lieu :
Responsable du lieu :	No intervenant (SAGO) :

Personnes rencontrées

Nom	Fonction	Téléphone
53-54	Propriétaire	

Pièces annexées

Échantillons

Type	Quantité	Numéro(s)	Type	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> photos			<input type="checkbox"/> eau		
<input type="checkbox"/> croquis			<input type="checkbox"/> air		
<input type="checkbox"/> plan			<input type="checkbox"/> sol		
<input type="checkbox"/> carte			<input type="checkbox"/> flore		
			<input type="checkbox"/> faune		
			<input type="checkbox"/> déchets		

2. Description de l'inspection

À mon arrivé je rencontre le propriétaire qui me voit arrivé de sa fenêtre. Je lui dis que je suis venu voir son installation d'huile à chauffage suite à une plainte. Il me demande qui a fait la plainte. Je lui dis que je ne peux révéler le nom des plaignants vu la loi sur la protection des renseignements personnels. Il me demande alors de quitté le terrain que si je ne dis pas qui a fait la plainte qu'il ne collabora pas. J'accepte sa décision mais l'informe avant de partir que sa décision contrevient à la loi car il fait entrave à mon inspection et des poursuites peuvent être déposé contre lui. Il me répond qu'on le poursuivra. Je n'ai pas le temps de faire un pas qu'il se ravise et me montre le réservoir le long du mur de sa maison.

Le réservoir est vieux, de nombreuse plaque de rouille décolle la peinture sur toute la surface. Je vérifie en dessous et sens le sol. Il n'y a pas d'indice de fuite ou de contamination de sol. Je suis toutefois septique car la plainte parlait d'un réservoir qui fuyait abondamment, je laisse le propriétaire parlé.

Il fini par me dire qu'un second réservoir existait derrière le garage qui est séparé de la maison. Le sol aurait été excavé sur 10 pouces de profondeur sur la longueur du réservoir qui était sur des dalles de béton. Le propriétaire me dit avoir senti le sol au fond de l'excavation pour voir si le sol était encore contaminé. Il me dit qu'il ne sentait plus. Il me dit qu'il a fait mettre le nouveau à l'intérieur. Il me montre le réservoir qui est sur le plancher de béton à l'intérieur. Je quitte les lieux.

3. Conclusion

La plainte était fondée, le réservoir a été changé. Le sol sous le réservoir a fait l'objet d'une excavation et d'une disposition dans les déchets domestiques. Toutefois il n'y a pas eu d'analyse de fait pour confirmer la teneur d'hydrocarbure.

Précision concernant les photographies numériques

Toutes les photographies incluses à ce rapport ont toutes été prises par moi avec un appareil photo *Canon PowerShot A550*. La disquette d'enregistrement des photos est demeurée en ma possession jusqu'à mon retour au bureau. Il a alors transféré les photos vers mon ordinateur, qui est protégé par un mot de passe distinct.

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont la fidèle représentation de ce que j'ai observé sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière sauf pour les éclaircir.

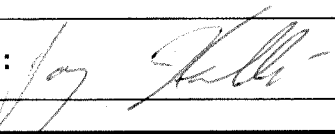
4. Recommandations

Fermé le dossier.

Rédigé par : Jacques Hallé

Secteur : Industriel

Signature :



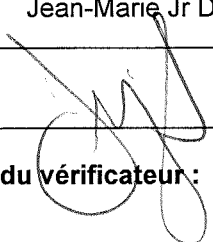
Date : 1 oct 2007

5. Vérification

Approuvé par : Jean-Marie Jr Dion

Secteurs : Inspection

Signature :



Date : 2007/10/01

Commentaires du vérificateur :